

COMMUNE DE TROISSEREUX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2022

Liste des délibérations

DÉLIBÉRATION N° 1012 : DEMANDE DE SUBVENTION : ACQUISITION D'UNE CLASSE MODULAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il vient d'être porté à sa connaissance la création d'une ouverture de classe pour la rentrée de septembre 2022.

Compte tenu de la configuration et la capacité de l'établissement scolaire « Marcel et Olivier Dassault », il y a urgence à réaliser l'acquisition d'une classe modulaire par une demande de subvention maximale auprès du Conseil départemental, de la Préfecture de l'Oise ainsi que tout autres organismes possibles.

Le conseil municipal autorise à l'UNANIMITE à réaliser la demande de subvention auprès du Conseil Départemental, de la Préfecture de l'Oise ainsi que tout autres organismes possibles.

Fait à TROISSEREUX,
Le 14 juillet 2022

Le Maire,
Christian DEMAY

